



**HAL**  
open science

# Les catholiques belges face à la crise du pouvoir temporel de la papauté (1859-1870). Une mobilisation au cœur de l'Internationale catholique

Arthur Hérisson

## ► To cite this version:

Arthur Hérisson. Les catholiques belges face à la crise du pouvoir temporel de la papauté (1859-1870). Une mobilisation au cœur de l'Internationale catholique. Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée, 2021, 133-2, 10.4000/mefrim.10739 . halshs-03657677

**HAL Id: halshs-03657677**

**<https://shs.hal.science/halshs-03657677>**

Submitted on 5 May 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines

133-2 | 2021

Musiques de la foi / Musiques du pouvoir.  
Construction et affirmation des identités politiques,  
religieuses et culturelles des cours catholiques  
européennes (1648-1748) - Varia

---

### Les catholiques belges face à la crise du pouvoir temporel de la papauté (1859-1870)

Une mobilisation au cœur de l'Internationale catholique

Arthur Hérisson

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/mefrim/10739>

DOI : [10.4000/mefrim.10739](https://doi.org/10.4000/mefrim.10739)

ISSN : 1724-2142

#### Éditeur

École française de Rome

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2021

ISBN : 978-2-7283-1547-5

ISSN : 1123-9891

Ce document vous est offert par Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



#### Référence électronique

Arthur Hérisson, « Les catholiques belges face à la crise du pouvoir temporel de la papauté (1859-1870) », *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines* [En ligne], 133-2 | 2021, mis en ligne le 15 mars 2022, consulté le 28 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/mefrim/10739> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mefrim.10739>

---

Ce document a été généré automatiquement le 16 mars 2022.

© École française de Rome

---

# Les catholiques belges face à la crise du pouvoir temporel de la papauté (1859-1870)

Une mobilisation au cœur de l'Internationale catholique

Arthur Hérisson

---

- 1 Depuis quelques décennies, tirant profit des perspectives nouvelles offertes par le développement de l'histoire transnationale, divers chercheurs ont mis en évidence l'importance des liens qui unirent au XIX<sup>e</sup> siècle les catholiques, sur une échelle européenne ou transatlantique<sup>1</sup>. A notamment été utilisé à nouveaux frais le concept d'internationale, issu du vocabulaire socialiste mais désormais utilisé pour désigner divers mouvements politiques structurés sur une échelle transnationale aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles<sup>2</sup>. L'originalité de ce que l'on peut appeler l'internationale catholique, ou internationale noire<sup>3</sup>, tient à sa double dimension politique et religieuse, le raidissement intransigeant de la papauté sous le pontificat de Pie IX ayant conduit le mouvement catholique à prendre une tonalité nettement contre-révolutionnaire.
- 2 Si la question romaine constitua à partir de 1859 un important sujet de préoccupation pour les chancelleries européennes, son retentissement dépassa largement les seuls milieux diplomatiques. En raison du resserrement des liens qui unissaient le pape aux fidèles, processus perceptible depuis le début du siècle et accéléré sous le pontificat de Pie IX<sup>4</sup>, la crise du pouvoir temporel de la papauté eut d'importantes répercussions tant sur le plan politique que sur le plan religieux<sup>5</sup>. L'une de ses principales conséquences fut le développement en divers pays d'une mobilisation des catholiques pour défendre les États de l'Église. Le mouvement temporaliste<sup>6</sup> n'était pas à proprement parler un phénomène nouveau. Durant les années 1846-1849, les espoirs suscités par l'élection de Pie IX<sup>7</sup> puis les craintes engendrées par la révolution romaine avaient conduit à une première mobilisation des fidèles dans quelques pays européens<sup>8</sup>.
- 3 En comparaison, la mobilisation temporaliste des années 1860 fut bien plus étendue<sup>9</sup>. Cependant, elle prit des formes sensiblement différentes en fonction des pays et n'atteignit pas partout la même intensité. Son centre de gravité se situait au Nord-

Ouest du continent européen et l'un des pays où elle fut la plus forte fut la Belgique. Celle-ci constituait pour au moins deux raisons un terreau particulièrement favorable au développement d'un mouvement catholique en faveur du Saint-Siège. D'une part, le catholicisme belge avait été profondément marqué au cours des décennies précédentes par un resserrement de ses rapports avec la papauté<sup>10</sup> ; d'autre part, le pays avait vu durant les mêmes années l'affirmation d'un catholicisme militant particulièrement bien organisé et la montée en puissance d'un courant intransigeant jugeant impossible toute conciliation entre l'Église et les principes libéraux<sup>11</sup>. Dès lors, le mouvement temporaliste se développa à partir de 1859 dans le pays de manière assez largement spontanée.

- 4 Nous voudrions étudier ici cette mobilisation à partir de dépouillements opérés dans plusieurs fonds romains, en particulier ceux des archives de la nonciature de Belgique, conservées au sein de l'*Archivio apostolico vaticano*, et des archives du *ministero delle Armi*, consultables à l'*Archivio di Stato* de Rome. Ces sources permettent de saisir les rapports que les catholiques belges entretenaient avec le Saint-Siège, montrant à la fois la façon dont la papauté chercha à organiser la mobilisation temporaliste et l'autonomie que les principaux acteurs surent se préserver. Elles permettent par ailleurs de mesurer de manière assez précise l'aide que la mobilisation belge apporta à l'État pontifical dans ses dernières années.
- 5 Nous évoquerons d'abord le contexte particulier dont bénéficiait la mobilisation temporaliste en Belgique, avant d'en présenter les principaux acteurs. Ensuite, en nous appuyant sur une étude des zouaves pontificaux belges et des différentes formes de mobilisation financière pour le Saint-Siège, nous mettrons en évidence le fait que le mouvement temporaliste fut en Belgique un mouvement de masse. Enfin, nous montrerons que, à travers la mobilisation en faveur du Saint-Siège, les catholiques belges furent conduits à renforcer leurs relations avec des catholiques militants d'autres pays : à ce titre, la Belgique apparaît à cette époque comme un des maillons centraux d'une internationale catholique en voie de constitution.

## Naissance et développement du mouvement temporaliste belge

### Un contexte national favorable

- 6 La Belgique se distinguait sur des points importants de l'autre principal foyer du mouvement temporaliste : la France. En France, la mobilisation des fidèles fut d'autant plus importante que le pays jouait un rôle de premier plan dans les affaires italiennes et que les catholiques pouvaient espérer, en manifestant publiquement leur attachement à la cause du Saint-Siège, influencer la politique de Napoléon III et, par conséquent, avoir une prise directe sur les événements qui se produisaient en Italie. Le caractère autoritaire du régime impérial empêchait cependant toute véritable structuration formelle de la mobilisation<sup>12</sup>.
- 7 La situation de la Belgique était toute autre<sup>13</sup>. En effet, les catholiques belges ne pouvaient pas espérer que leur gouvernement pesât de manière décisive sur les événements italiens. Le poids de la Belgique sur la scène internationale était bien trop faible et, surtout, le gouvernement se montrait attaché à la préservation de la neutralité du pays. Ainsi, malgré la proximité idéologique qui pouvait rapprocher les

libéraux au pouvoir en Belgique du cabinet piémontais, le gouvernement belge se garda d'appuyer celui-ci, d'autant plus qu'il pouvait craindre que les événements qui avaient conduit à l'unification italienne n'eussent des conséquences à ses dépens : l'affaiblissement de l'Autriche, l'une des puissances garantes de l'indépendance belge, le renforcement de la France, qui, après avoir annexé Nice et la Savoie, risquait à l'avenir de reporter ses ambitions vers le nord, ainsi que la manière dont les hommes d'État piémontais avaient ignoré les droits des petits États pour mener à bien l'unification de l'Italie étaient autant d'éléments qui pouvaient fragiliser la situation de la Belgique sur la scène internationale<sup>14</sup>.

- 8 Dès lors, la mobilisation temporaliste belge ne visa que marginalement à infléchir la position du gouvernement à l'égard des questions italienne et romaine et eut surtout pour objectif de fournir des secours matériels au Saint-Siège. Pour ce faire, les catholiques belges bénéficiaient de la législation libérale qui caractérisait le pays depuis sa création en 1830. Une telle législation permettait à l'Église de jouir de larges libertés, bien plus importantes que dans la plupart des pays européens, où les gouvernements avaient généralement cherché à conserver un certain contrôle sur le clergé et sur ses relations avec Rome et où, par ailleurs, le droit d'association était étroitement encadré.
- 9 Certes, à ses débuts, la mobilisation des catholiques belges rencontra quelques difficultés. En 1860, plusieurs collecteurs du denier de Saint-Pierre furent ainsi traduits en justice et condamnés pour mendicité. La constitution en novembre 1860 d'une Association catholique de Saint-Pierre permit cependant de contourner ce problème, en faisant bénéficier ses membres des droits et avantages que la législation assurait aux associations religieuses et charitables<sup>15</sup> et, par la suite, le mouvement temporaliste ne paraît pas avoir été inquiété par de nouvelles poursuites.

### Une mobilisation dominée par le laïcat militant

- 10 La mobilisation temporaliste impliqua en Belgique, comme ailleurs en Europe, aussi bien des membres du clergé que des laïcs. Si c'étaient les clercs qui avaient en théorie la direction du mouvement, ce furent cependant les laïcs qui le dominèrent dans les faits. Cette importance du laïcat militant n'était pas spécifique à la Belgique, mais elle s'y manifestait de manière particulièrement forte, pour plusieurs raisons.
- 11 À l'inverse de certains de leurs homologues français comme M<sup>gr</sup> Dupanloup et M<sup>gr</sup> Pie, les évêques belges ne s'impliquèrent qu'assez faiblement dans la défense du pouvoir temporel, se contentant souvent d'apporter *a posteriori* leur approbation aux initiatives du laïcat. Cependant, cela ne signifiait pas un désintérêt de l'épiscopat pour les affaires d'Italie. Lors des moments les plus graves de la crise du pouvoir temporel, les évêques belges publièrent des lettres pastorales et des mandements pour appeler les fidèles à soutenir la cause du Saint-Siège par leurs prières ou par leurs offrandes, mais ces textes restèrent somme toute assez prudents<sup>16</sup>. Plutôt que d'être un facteur d'impulsion du mouvement temporaliste, les évêques l'accompagnèrent. Les plus modérés d'entre eux, à commencer par le primat de Belgique, l'archevêque de Malines, M<sup>gr</sup> Sterckx, qui avait toujours été soucieux de conserver une certaine autonomie à l'égard de Rome<sup>17</sup>, se montrèrent du reste réticents face aux rares tentatives de la nonciature de coordonner un mouvement épiscopal en faveur des droits du Saint-Siège<sup>18</sup>.
- 12 La mobilisation temporaliste fut par conséquent dominée par l'élément laïc. Cette importance du laïcat était liée à plusieurs facteurs, dont certains renvoyaient à des

tendances générales de l'évolution du catholicisme en Europe tandis que d'autres étaient plus spécifiques à la Belgique. Depuis le début du siècle, le militantisme laïc avait connu un développement important dans plusieurs pays. Un tel processus avait initialement été l'objet d'une forte méfiance de la part d'un clergé prompt à rappeler l'importance de la distinction entre clercs et laïcs et la nécessité pour les seconds de se soumettre à leurs pasteurs dans les affaires religieuses<sup>19</sup>. Cependant, avec le temps, le militantisme laïc avait été progressivement mieux accepté, permettant le développement d'une presse religieuse plus ou moins autonome vis-à-vis de la hiérarchie ecclésiastique<sup>20</sup> ainsi que l'essor des œuvres pieuses et charitables<sup>21</sup>.

- 13 En Belgique, cet engagement des laïcs en faveur de la cause de l'Église se trouvait facilité par l'histoire du pays, qui avait vu depuis 1830 les catholiques prendre une part déterminante dans la vie politique, d'abord dans le cadre de l'unionisme<sup>22</sup> puis, à partir de 1857, dans l'opposition au gouvernement libéral. Après 1848, en réaction au péril révolutionnaire, une nouvelle génération de laïcs généralement issus de l'aristocratie et de la bourgeoisie aisée profita des libertés garanties par la constitution pour accélérer le développement des œuvres de dévotion et de charité, voyant notamment dans la religion un facteur de conservation de l'ordre social<sup>23</sup>. Dans les années 1860, ce fut ce milieu qui fournit les principaux organisateurs laïcs de la mobilisation temporaliste en Belgique, comme le comte Antoine Charles Hennequin de Villermont, président du comité des œuvres pontificales de Belgique, et le baron Joseph de Hemptinne<sup>24</sup>, qui joua un rôle central dans le développement de ces œuvres en Flandre-Orientale. Pour la plupart de tendance « ultramontaine »<sup>25</sup>, ces hommes organisèrent le mouvement catholique en contact étroit avec la nonciature de Bruxelles.

## Un intermédiaire entre Rome et les catholiques belges : le nonce

- 14 Durant la décennie 1860, quatre hommes se succédèrent à la nonciature de Bruxelles : Matteo Gonella (1850-1861), Mieczyslaw Ledóchowski (1861-1866), Luigi Oreglia di Santo Stefano (1866-1868) et Giacomo Cattani (1868-1875). Ce furent les deux premiers qui influencèrent le plus profondément le mouvement temporaliste. Gonella conseilla les catholiques belges lors de la naissance de la mobilisation et, surtout, il joua un rôle central dans la conception et dans l'organisation du premier emprunt catholique en 1860. Ledóchowski, quant à lui, poursuivit son œuvre, entretenant notamment de 1864 à 1866 des rapports continuels avec le banquier belge Langrand-Dumonceau à propos du deuxième emprunt catholique.
- 15 À l'inverse de son collègue de Paris, le nonce de Bruxelles ne s'occupa que fort peu des aspects proprement diplomatiques de la défense du pouvoir temporel, puisque le poids de la Belgique dans le système européen et sa neutralité empêchaient d'en espérer une intervention décisive en faveur des États pontificaux. Les discussions que les nonces successifs purent tenir avec des membres du gouvernement belge pour s'assurer que le Saint-Siège bénéficierait du soutien de la Belgique en cas de crise s'avérèrent du reste infructueuses<sup>26</sup>. Par conséquent, ce fut principalement en encourageant la mobilisation des catholiques belges que la nonciature prit part à la défense du pouvoir temporel. En 1859-1860, Gonella joua ainsi un rôle important dans la mise en place des œuvres pontificales en Belgique et servit d'intermédiaire avec les autres agents du Saint-Siège. Ce fut notamment lui qui mit en relation le comité de recrutement de volontaires belges avec le consul pontifical de Marseille, dans le but de déterminer la route que les

recrues devraient suivre pour rejoindre Rome<sup>27</sup>. Par la suite, cependant, la nonciature délaissa la question du recrutement des zouaves pontificaux et le comité belge s'occupa de cette affaire en relation directe avec le pro-ministre des Armes romain<sup>28</sup>.

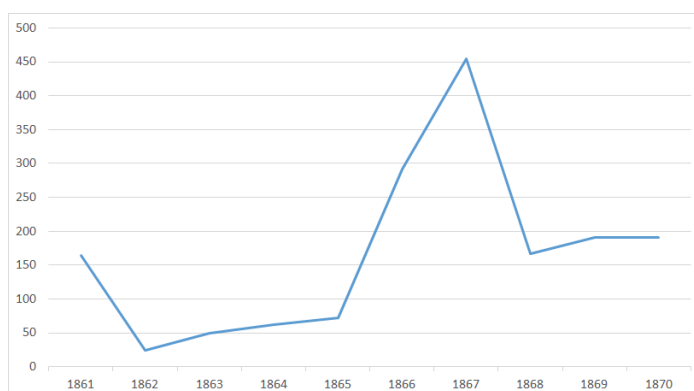
- 16 Bien plus important fut par conséquent le rôle que les nonces jouèrent dans la mobilisation financière des fidèles. Dès le début de l'année 1860, le secrétaire d'État Antonelli chargea Gonella, comme ses collègues des autres pays européens, d'encourager les catholiques qui se montraient disposés à aider la papauté à faire face au déficit de ses finances<sup>29</sup>. Par ailleurs, les nonces jouèrent un rôle central en 1860, 1863 et 1864-1866 dans l'organisation des emprunts pontificaux. Durant toute la décennie 1860, ils se tinrent en contact étroit avec les comités laïcs belges, centralisant une partie des fonds qu'ils récoltaient avant de les transmettre à Rome ou leur indiquant la manière dont l'argent pouvait être utilisé.

## Une mobilisation impliquant une large partie du corps social

### Les zouaves pontificaux belges : sociologie et géographie du recrutement

- 17 L'action des comités pontificaux belges en faveur du recrutement de volontaires pour l'armée du pape eut des résultats importants<sup>30</sup>. Dès l'année 1860, plusieurs dizaines de Belges s'engagèrent dans le bataillon des tirailleurs pontificaux, aussi appelé « bataillon franco-belge » en raison de la provenance de ses recrues<sup>31</sup>, et dans le corps des volontaires à cheval<sup>32</sup>. Surtout, entre le 1<sup>er</sup> janvier 1861 et le 20 septembre 1870, 1 667 Belges rejoignirent les Zouaves pontificaux<sup>33</sup>. Sur les 10 145 zouaves, ils représentaient après les Français (3 210) et les Néerlandais (3 139) le troisième contingent national, loin devant les Canadiens (500). Déjà considérable en soi pour une expérience de volontariat militaire transnational, le nombre des zouaves belges était d'autant plus remarquable que la Belgique comptait moins de 5 millions d'habitants. Elle envoya ainsi en moyenne 34,53 zouaves pour 100 000 habitants, contre 8,43 pour la France<sup>34</sup>. Parmi les principaux pays européens, seuls les Pays-Bas envoyèrent davantage de volontaires, avec une moyenne de 94,83 zouaves pour 100 000 habitants.

Fig. 1 – Enrôlements belges au sein des Zouaves pontificaux (1861-1870).



- 18 La chronologie des recrutements belges suivit dans l'ensemble les évolutions propres au corps des zouaves. Tant que la présence des troupes d'occupation françaises à Rome paraissait garantir la survie du pouvoir temporel, le gouvernement pontifical chercha à limiter les enrôlements de volontaires, en raison de la charge financière qu'ils représentaient. À partir de 1866, cependant, la perspective de l'évacuation des troupes françaises, conséquence de la convention signée entre la France et l'Italie le 15 septembre 1864, conduisit la papauté à renforcer le bataillon des zouaves, qui devint un régiment en janvier 1867. Les recrutements augmentèrent encore à l'automne 1867, en raison du coup de force manqué de Garibaldi sur Rome<sup>35</sup> : entre octobre et décembre, 287 recrues belges rejoignirent ainsi les zouaves, ce qui fait de la période le pic des enrôlements belges dans l'armée pontificale<sup>36</sup>. Si, par la suite, le nombre des recrutements baissa, il se maintint jusqu'en 1870 à un niveau bien supérieur à celui de la première moitié de la décennie 1860.
- 19 Le fait que la matricule du corps conservée à l'*Archivio di Stato* de Rome mentionne la profession des recrues permet de brosser une sociologie des zouaves belges :

Tab. 1 – Sociologie des zouaves pontificaux belges.

Profession	Zouaves belges (valeurs absolues)	Zouaves belges (valeurs relatives)
Commerce et artisanat	475	28,49 %
Domesticité	57	3,42 %
Employés	139	8,34 %
Ouvriers	240	14,40 %
Professions militaires	60	3,60 %
Professions religieuses	2	0,12 %
Travailleurs de la terre	343	20,58 %
<i>Total classes populaires et moyennes</i>	1 316	78,94 %



Étudiants	143	8,58 %
Professions intellectuelles et artistiques	22	1,32 %
Propriétaires	103	6,18 %
<i>Total classes supérieures</i>	<b>268</b>	<b>16,08 %</b>
Autres	32	1,92 %
Inconnue	51	3,06 %
<b>Total général</b>	<b>1 667</b>	<b>100,00 %</b>

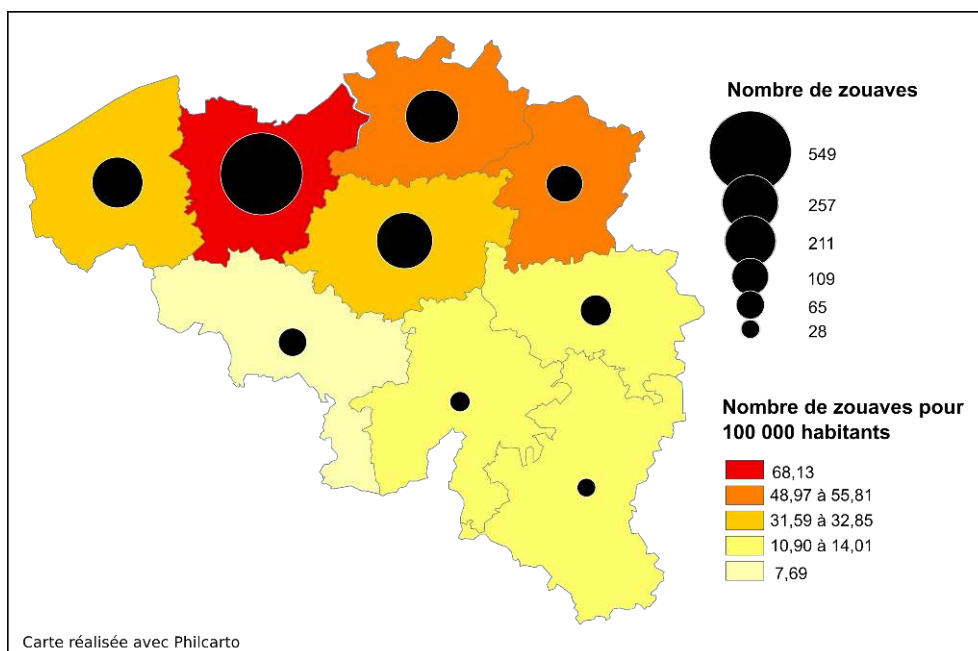
- 20 Le recrutement des zouaves se fit ainsi principalement au sein des classes populaires. Davantage encore que les paysans, ce furent les petits commerçants et les artisans qui représentèrent la plus grande partie des volontaires. Une telle sociologie faisait des zouaves belges une sorte de cas intermédiaire entre les recrues des deux autres principaux pays de recrutement du corps : la France et les Pays-Bas. La sociologie des volontaires apparaissait en effet nettement plus élitare dans le premier de ces pays (43,40 % des zouaves français provenaient des classes supérieures) et plus populaire dans le second (4,49 % des zouaves néerlandais étaient issus des classes supérieures).
- 21 Une étude de l'origine géographique des volontaires met quant à elle en évidence le caractère avant tout urbain du recrutement<sup>37</sup> et laisse apparaître d'importantes disparités entre les provinces.

Tab. 2 – Origine géographique des zouaves pontificaux belges.

Province	Population		Nombre de zouaves		Coefficient de surreprésentation	Nombre de zouaves pour 100 000 habitants
	Chiffres absolus	Chiffres relatifs	Chiffres absolus	Chiffres relatifs		
Anvers	465 607	9,64 %	228	13,68 %	1,42	48,97
Brabant	813 552	16,85 %	257	15,42 %	0,91	31,59
Flandre-Occidentale	642 217	13,30 %	211	12,66 %	0,95	32,85
Flandre-Orientale	805 835	16,69 %	549	32,93 %	1,97	68,13
Hainaut	845 438	17,51 %	65	3,90 %	0,22	7,69
Liège	557 194	11,54 %	78	4,68 %	0,41	14,00
Limbourg	195 302	4,05 %	109	6,54 %	1,62	55,81
Luxembourg	199 910	4,14 %	28	1,68 %	0,41	14,01
Namur	302 778	6,27 %	33	1,98 %	0,32	10,90
Indéterminable			109	6,54 %		
<b>Total</b>	<b>4 827 833</b>	<b>100,00 %</b>	<b>1 667</b>	<b>100,00 %</b>	<b>1,00</b>	<b>34,53</b>

22 Se distinguaient trois provinces – toutes flamandes –, nettement surreprésentées dans le recrutement : celles d’Anvers, du Limbourg et de la Flandre-Orientale. À l’inverse, les provinces – wallonnes – du Hainaut, de Liège, du Luxembourg et de Namur envoyèrent, en proportion de leur population, moins de deux fois moins de zouaves que le reste du pays. Plusieurs facteurs paraissent expliquer une telle situation, à commencer par la religiosité plus importante des Flamands. On peut par ailleurs penser que leur plus grande pauvreté, liée à une industrialisation bien plus faible qu’en Wallonie, facilita également les engagements, d’autant plus que la solde des soldats pontificaux était alors l’une des plus élevées d’Europe<sup>38</sup>. Le fait que la Flandre-Orientale, où était présente une industrie textile moderne, fut de loin le principal bassin de recrutement belge invite cependant à nuancer cette hypothèse et à mettre en avant le poids de facteurs organisationnels : la présence d’un important réseau d’œuvres religieuses a sans doute facilité dans la province les recrutements au sein des couches populaires. Plus généralement, le caractère avant tout urbain du recrutement des zouaves tendrait à confirmer l’importance des œuvres religieuses, davantage développées dans les villes qu’à la campagne. Certains auteurs ont du reste signalé que les zouaves furent en partie recrutés au sein de la clientèle de la Société de Saint-Vincent-de-Paul<sup>39</sup> et force est de constater que la géographie de la mobilisation en faveur du Saint-Siège est à bien des égards similaire à celle de l’implantation des conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

Fig. 2 – Origine géographique des zouaves pontificaux belges.



## Une mobilisation financière aux résultats considérables

23 Si la mobilisation militaire des Belges en faveur de la papauté fut importante, elle n’en concernait pas moins qu’une petite minorité de la population du pays. D’autres formes d’engagement eurent une assise sociale bien plus large, parmi lesquelles la mobilisation financière fut la plus importante. Cette dernière avait été rendue nécessaire par la crise que connurent les finances de l’État romain durant la décennie 1860, en raison de la perte des Romagnes, des Marches et de l’Ombrie<sup>40</sup>. Le soutien financier des catholiques

au Saint-Siège prit différentes formes, dont les deux plus importantes furent le don et la souscription de titres d'emprunts pontificaux.

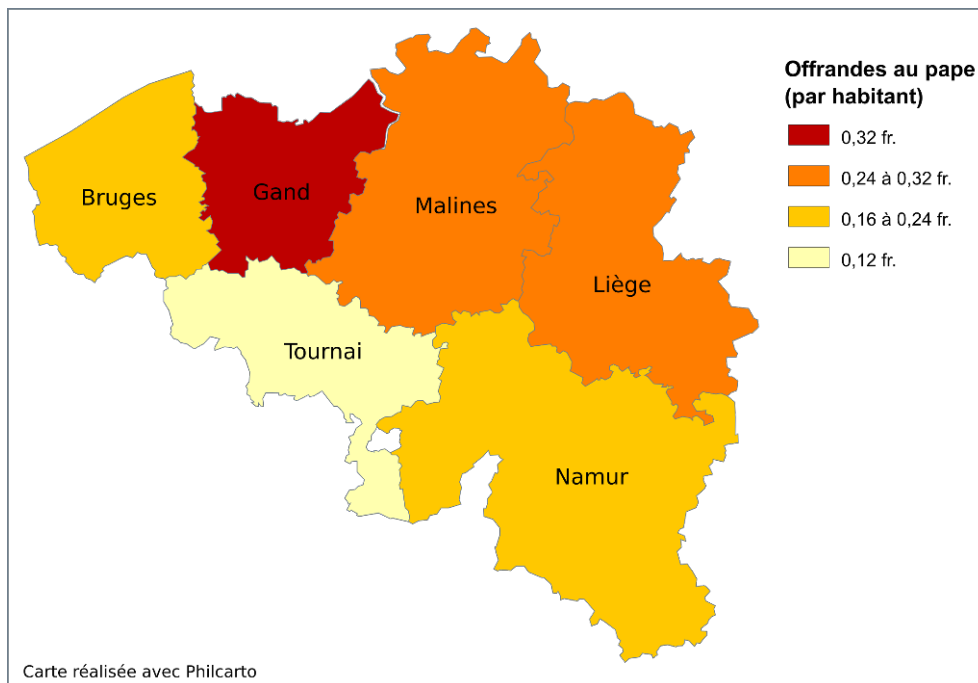
- 24 Diverses formes de collecte d'argent permirent au Saint-Siège de disposer tout au long de la décennie 1860 de revenus réguliers issus de la générosité des fidèles. Il faut à ce sujet distinguer trois grands types de dons. Les plus importants étaient ceux du denier de Saint-Pierre. Si le succès de l'expression a parfois conduit à englober sous son appellation l'ensemble des dons faits à la papauté, elle ne renvoyait *stricto sensu* qu'aux sommes données à titre de cotisation pour l'œuvre du denier de Saint-Pierre, cotisation dont le montant minimal était établi en Belgique à 25 centimes. Alors que le denier était en théorie destiné à la personne du pape (même si, dans les faits, ce dernier laissait son ministre des Finances en disposer), d'autres dons étaient quant à eux destinés à l'armée pontificale. Enfin, à partir de 1864, divers journaux belges, à commencer par le *Bien public* de Gand, recueillirent en fin d'année, sur le modèle de ce qui se faisait déjà en Espagne et à Turin, des étrennes pontificales. Ces étrennes étaient présentées comme des témoignages de l'amour filial que les fidèles portaient à Pie IX et participaient ainsi du développement de la dévotion au pape si caractéristique de la période<sup>41</sup>. Leur montant était bien plus faible que celui du denier, mais il grandit rapidement au fur et à mesure des années.
- 25 Ni les archives de la nonciature de Bruxelles, ni la presse de l'époque ne permettent de reconstituer des statistiques précises de l'ensemble de ces dons pour la décennie 1860. Il est cependant possible de présenter un tableau d'ensemble pour l'année 1866 :

Tab. 3 – Sommes recueillies pour la papauté en Belgique en 1866.

		Œuvre du Denier de Saint-Pierre	Étrennes pontificales	Total
Diocèse	Malines	211 419,18	90 636,76 <sup>42</sup>	302 055,94
	Bruges	88 197,58	48 076,02	136 273,60
	Gand	192 440,67	67 930,88	260 371,55
	Liège	155 441,60	56 355,87	211 797,47
	Namur	58 000,00	24 538,60	82 538,60
	Tournai	77 361,97	22 000,00	99 361,97
<b>Total</b>		<b>782 861,00</b>	<b>309 538,13</b>	<b>1 092 399,13</b>

Source : Assemblée 1867 1868, p. 49-50.

Fig. 3 – Géographie des dons belges à la papauté en 1866 (par habitant).



- 26 En ce qui concerne le denier de Saint-Pierre, les sommes recueillies en 1866 correspondent très largement aux montants que les archives de la nonciature de Bruxelles permettent de connaître pour les autres années de la décennie. La stabilité de la collecte semble donc avoir été assez remarquable, ce qui distingue nettement la Belgique de la France, où les dons furent au contraire très sensibles à la conjoncture politique<sup>43</sup>
- 27 Les dons des catholiques européens étaient cependant loin de suffire à combler l'important déficit des finances pontificales. Pour cette raison, le gouvernement romain fut à plusieurs reprises contraint de recourir à l'emprunt. Si un tel procédé était somme toute banal pour un gouvernement confronté à la crise de ses finances, plutôt que d'user de la formule classique du traité à forfait<sup>44</sup>, le Saint-Siège chercha à tirer profit de la dévotion des fidèles. Il émit ainsi en 1860 un emprunt par voie de souscriptions publiques, dont les titres étaient généralement placés auprès du public par le clergé ou par des laïcs militants. En recourant au procédé de la souscriptions publiques, alors relativement nouveau pour un emprunt d'État<sup>45</sup>, la papauté espérait pouvoir tirer profit de la dévotion des fidèles pour vendre les titres plus facilement et à un taux inférieur à celui du marché, en mettant en avant le fait que leur achat représentait une marque d'attachement à la cause du pouvoir temporel. L'opération perdait ainsi le caractère purement financier qui était celui des emprunts classiques pour se doter d'une coloration religieuse et politique<sup>46</sup>. À quatre reprises, un tel expédient fut utilisé, en 1860, 1863, 1864-1866 et 1866<sup>47</sup>.
- 28 Dans cette mobilisation des capitaux catholiques au service de la papauté, la Belgique joua un rôle central. Si l'idée d'ouvrir un emprunt par voie de souscriptions publiques paraît avoir été proposée pour la première fois au Saint-Siège par des Français<sup>48</sup>, ce furent des banquiers et des hommes politiques belges – en particulier le comte de Meeus, gouverneur de la Société générale pour favoriser l'industrie nationale, l'ancien ministre des Finances Jules Malou, les ministres d'État et députés Édouard Mercier et

Adolphe Dechamps – qui élaborèrent en concertation avec le nonce Gonella la formule qui fut choisie par le Saint-Siège en 1860<sup>49</sup>. Celle-ci était audacieuse puisqu'il s'agissait de placer des titres d'une valeur nominale totale de 50 millions de francs au pair<sup>50</sup> et à un taux d'intérêt de 5 % par an, alors que les titres de l'emprunt romain Rothschild à 5 % se négociaient à cette époque sur le marché secondaire de la bourse de Paris autour de 83,75 francs (ce qui représentait un taux d'intérêt réel de près de 6 %) <sup>51</sup> – les banquiers français avaient vainement signalé que l'on ne pourrait s'attendre à ce que l'opération rencontrât le succès en proposant des conditions si peu favorables aux souscripteurs<sup>52</sup>.

- 29 En quelques mois, le Saint-Siège réussit à placer plus de 35 millions de francs de titres, dont 5 millions en Belgique – seuls les Français en avaient acquis davantage (près de 17 millions). La réussite de l'opération en Belgique était notamment due à une organisation efficace, qui tirait profit des compétences respectives des clercs et des laïcs. La nonciature invita les évêques à favoriser l'emprunt dans leurs diocèses et ceux-ci incitèrent généralement leur clergé à chercher des souscripteurs – dans certains diocèses, il semble même que chacun des prêtres s'engagea à placer un certain nombre d'obligations<sup>53</sup>. L'argent issu des souscriptions était remis par les prêtres à l'évêché, soit directement, soit par l'intermédiaire du doyenné, et ces sommes étaient par la suite confiées à une maison de banque choisie par l'évêque. Enfin, elles étaient transmises à la Société générale, qui jouait le rôle de banquier central pour la Belgique. À Bruxelles ainsi que dans plusieurs grandes villes, des comités furent par ailleurs formés autour de notables laïcs afin de favoriser l'opération.
- 30 Le montant des titres placés témoigne du fait que l'emprunt permit avant tout de mettre au service du Saint-Siège des capitaux détenus par la noblesse et la grande bourgeoisie catholiques : 91 % du montant collecté en Belgique le fut à travers des titres de 500 ou de 1 000 francs. Les rares listes de souscripteurs qui ont été conservées témoignent par ailleurs d'une forte participation du clergé secondaire<sup>54</sup>.

Tab. 4 – Titres de l'emprunt pontifical placés en Belgique au 20 juillet 1860.

Lieu de placement	Montant des titres souscrits			Capital total souscrit (en francs)
	1000 fr.	500 fr.	100 fr.	
Bureau central à Bruxelles	832	344	700	1 074 000
Anvers et territoires restant de l'archidiocèse de Malines	693	485	590	994 500
Diocèse de Gand	680	700	1590	1 189 000
Diocèse de Bruges	205	434	625	484 500
Diocèse de Liège	500	305	520	704 500
Diocèse de Namur	120	170	170	222 000
Diocèse de Tournay	208	282	320	381 000
<b>Total</b>	<b>3 238</b>	<b>2 720</b>	<b>4 515</b>	<b>5 049 500</b>

Source : AAV, Archivio Nunziatura Belgio, b. 36.

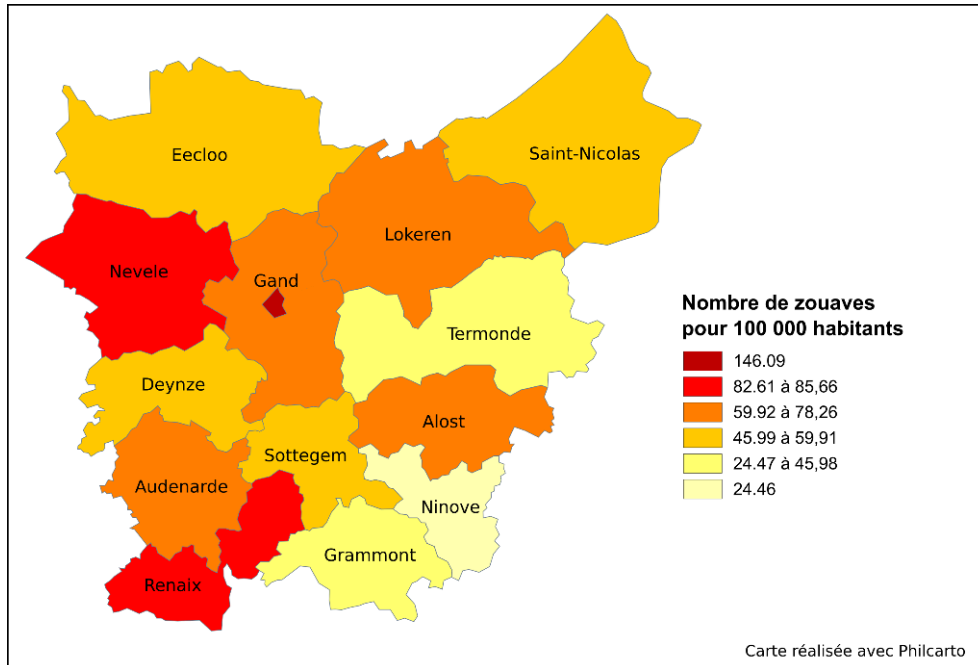
- 31 Durant les années qui suivirent, alors que l'emprunt avait été officiellement clôturé sans que les 50 millions de francs ne fussent entièrement placés, la nonciature continua à vendre des titres en Belgique aux catholiques qui lui en faisaient la demande, si bien qu'en 1863 la somme souscrite par les Belges atteignait 5 438 100 francs. La crise des finances pontificales se faisant plus pressante, il fut alors décidé de placer à un cours proche de celui de la bourse les titres invendus. Les Belges en souscrivirent pour 3 910 000 francs de valeur nominale, à un taux supérieur à celui auquel on les avait vendus dans la plupart des autres pays<sup>55</sup>. Au total, sur les 50 millions de francs de valeur nominale placés entre 1860 et 1863, les Belges en avaient pris 9 348 000. Un tel chiffre était sans commune mesure avec le poids démographique du pays.
- 32 Lorsque le Saint-Siège se trouva contraint en 1864 d'émettre un nouvel emprunt, ce fut donc assez logiquement qu'il se tourna en premier lieu vers la Belgique pour le placer à moindre coût<sup>56</sup>. L'intermédiaire choisi fut le banquier André Langrand-Dumonceau, qui avait pour projet de bâtir une puissance financière catholique capable de mettre un terme à ce qu'il considérait comme la domination protestante et juive sur la banque européenne<sup>57</sup>. Contre toute attente, Langrand-Dumonceau décida de placer les titres au pair, alors même que la situation des finances pontificales s'était aggravée avec les années. Il considérait possible de mobiliser largement les capitaux catholiques grâce à l'appui de la nonciature et du clergé. Le nonce peina cependant à obtenir pour l'opération le soutien du *Bien public* car Joseph de Hemptinne, son propriétaire, pensait alors que Langrand-Dumonceau avait exigé pour prix de ses services la non-condamnation des discours que Montalembert avait tenus à Malines l'année précédente<sup>58</sup> – la mobilisation en faveur du Saint-Siège se trouvait ainsi fragilisée par le clivage qui divisait les catholiques belges entre intransigeants et libéraux. Malgré cela, le placement rencontra durant les premiers mois un réel succès en Belgique. Au début du mois d'août 1864, plus de 5,5 millions de francs de titres avaient été placés dans le pays, sur 6,5 millions pour l'ensemble de l'Europe<sup>59</sup>. Par la suite, cependant, les souscriptions diminuèrent sensiblement. Après avoir longtemps conservé sa confiance à Langrand-Dumonceau, le ministre des Finances Ferrari dut se convaincre que le salut financier de l'État pontifical ne pouvait plus être trouvé en Belgique. En 1866, un nouvel emprunt fut confié à Edward Blount, un banquier catholique anglais installé en France : la Belgique se trouvait désormais en marge des opérations financières de l'État pontifical, alors qu'elle en avait constitué le centre durant plusieurs années.

### Le diocèse de Gand, cœur de la mobilisation temporaliste belge

- 33 Dans la mobilisation temporaliste belge, le diocèse de Gand, qui correspondait à la province de Flandre-Orientale, occupait une place particulière en raison de l'importance qu'y prirent les différentes formes de soutien à la papauté, sous la conduite d'hommes comme Joseph de Hemptinne.
- 34 Peuplé d'un peu plus de 800 000 habitants<sup>60</sup>, le diocèse envoya au moins 549 zouaves, c'est-à-dire plus d'un tiers de l'ensemble des volontaires belges. Cela représentait une moyenne de 68,13 zouaves pour 100 000 habitants, chiffre qui faisait du diocèse l'un des principaux bassins de recrutement des zouaves pontificaux en Europe<sup>61</sup>. La sociologie de ces zouaves différait partiellement de celle des autres volontaires belges. Les paysans y occupaient une place plus importante (près de 28 % des zouaves contre un peu plus de 20 % pour le pays), de même que les ouvriers. Plus généralement, le

recrutement était plus populaire (seulement 5 % de propriétaires et 5 % d'étudiants contre 6 et 8,5 pour l'ensemble de la Belgique). Les doyennés qui fournirent le plus de volontaires furent ceux de Gand, de Nevele, de Renaix et d'Alost.

Fig. 4 – Origine géographique des zouaves pontificaux recrutés dans le diocèse de Gand.



- 35 Les catholiques de Flandre-Orientale contribuèrent par ailleurs largement à la réussite des emprunts pontificaux et du denier de Saint-Pierre. Sur les 9,3 millions de francs de titres placés en Belgique en 1860-1863, ils en achetèrent pour près de 2 millions en valeur nominale<sup>62</sup>. Surtout, ce fut à Gand, au sein des milieux vincentiens, que l'idée d'une résurrection du denier de Saint-Pierre paraît avoir été conçue en octobre 1859<sup>63</sup> et, dès 1860, l'œuvre y était dotée d'une solide organisation pyramidale, dominée par un comité central établi à Gand, sous la direction duquel étaient placés des comités décanaux établis dans chaque chef-lieu de doyenné, qui eux-mêmes dirigeaient des comités paroissiaux<sup>64</sup>. Entre 1860 et 1870, les offrandes recueillies par l'association de Saint-Pierre de Gand – denier de Saint-Pierre, dons pour l'armée pontificales, étrennes à Pie IX et souscriptions pour le Concile – s'élevèrent à au moins 2,67 millions de francs, dont 2,1 millions pour le seul denier de Saint-Pierre. Ce dernier rapporta ainsi en moyenne 190 000 francs chaque année<sup>65</sup>.
- 36 L'importance des sommes recueillies montrait la capacité des organisateurs du mouvement catholique gantois à mobiliser une très large partie des habitants de la province, à la ville comme à la campagne et au sein de toutes les classes sociales. À supposer qu'ils soient véreux, ce qui paraît assez probable en raison du soin avec lequel étaient consignés les résultats de la collecte, les chiffres publiés par l'Association de Saint-Pierre pour l'année 1860 laissent ainsi voir que le denier fut un phénomène de masse.

Tab. 5 – Résultats de l'Association du Denier de Saint-Pierre du diocèse de Gand pour l'exercice 1860.

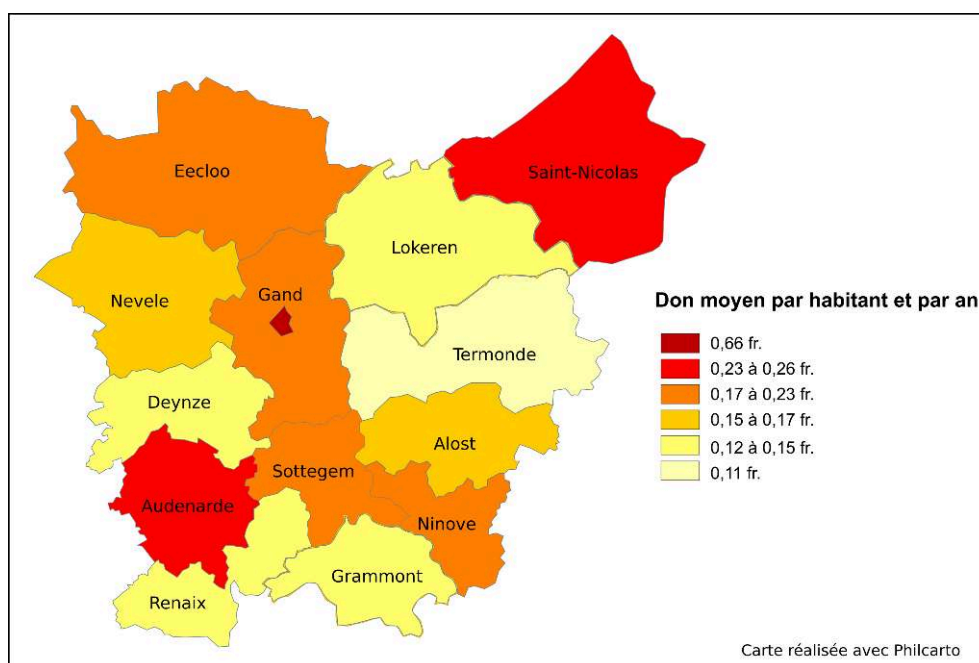
Doyennés	Population	Nombre de souscripteurs du Denier de Saint-Pierre	Part des souscripteurs dans la population	Sommes souscrites (en francs)	Souscription moyenne (en francs)
Gand (ville)	110 208	32 968	30 %	75 151,65	2,28
Gand (campagne)	43 840	20 127	46 %	7 214,89	0,36
Alost	62 612	31 695	51 %	11 221,30	0,35
Audenaerde	46 728	25 083	54 %	12 508,40	0,50
Termonde	87 169	27 157	31 %	9 168,92	0,34
Ninove	32 701	17 167	52 %	7 367,87	0,43
Sottegem	32 614	15 734	48 %	4 272,18	0,27
Deynze	32 943	10 267	31 %	4 392,85	0,43
Eecloo	64 424	37 030	57 %	11 282,92	0,30
Grammont	36 307	14 098	39 %	5 513,55	0,39
Lokeren	63 691	40 599	64 %	9 984,50	0,25
Nevele	42 029	23 508	56 %	7 186,50	0,31
Renaix	36 313	17 713	49 %	4 439,00	0,25
Saint-Nicolas (Waes)	91 027	46 550	51 %	20 015,54	0,43
Recettes diverses				2 403,29	
<b>Total</b>	<b>782 606</b>	<b>359 696</b>	<b>46 %</b>	<b>192 123</b>	<b>0,53</b>

Source: Gand 1886, p. 51.

- 37 Près de la moitié de la population du diocèse aurait ainsi souscrit au denier de Saint-Pierre en 1860, cette proportion s'élevant jusqu'à 64 % dans le doyenné de Lokeren. Alors que le montant minimal de la souscription individuelle avait été fixé à 25 centimes, les souscriptions s'élevaient en moyenne à 53 centimes, avec de fortes disparités selon les doyennés, la ville de Gand atteignant une moyenne de 2,28 francs. Le montant des dons issus de la ville s'explique sans doute par la plus grande richesse de ses habitants par rapport à ceux des petites villes et des campagnes alentours et, en particulier, par l'importance des dons de la bourgeoisie industrielle de la ville, largement impliquée dans les œuvres pieuses depuis plusieurs décennies. Au-delà de Gand, les doyennés d'Audenaerde et de Saint-Nicolas contribuèrent fortement au succès du denier<sup>66</sup>.



Fig. 5 – Résultats de la collecte du denier de Saint-Pierre dans le diocèse de Gand entre 1860 et 1870 (par habitant).



- 38 Si le recrutement des zouaves et la collecte du denier de Saint-Pierre n'eurent pas exactement la même géographie, ils furent tous deux nettement dominés par la ville de Gand. Une telle situation s'explique sans doute en large partie par l'existence préalable à la mobilisation temporaliste d'un dense réseau d'œuvres pieuses et charitables qui maillaient le territoire de la ville et offraient aux laïcs militants des liens de connaissance interpersonnelle et une expérience organisationnelle qu'ils purent réorienter durant la décennie 1860 vers l'aide au Saint-Siège. Le lien entre la Société de Saint-Vincent-de-Paul, particulièrement développée dans le diocèse<sup>67</sup>, et l'œuvre du denier de Saint-Pierre fut du reste rendu manifeste par le fait que, certaines années, les deux associations tinrent leurs assemblées générales annuelles au cours d'une même réunion.
- 39 L'importance du mouvement catholique en Flandre-Orientale était par ailleurs le résultat d'une stratégie visant à mobiliser une très large partie de la population derrière la cause du pape. En témoigne la manière dont fut pensée vers 1863-1864 la diffusion de petits portraits de Pie IX. Lors du congrès catholique de Malines de 1864, Guillaume Verspeyen, le secrétaire du comité central du denier de Saint-Pierre de Gand, présenta ainsi aux catholiques étrangers « un moyen pratique d'entretenir dans les esprits et dans les cœurs la foi et le dévouement à la Sainte-Église, particulièrement en ce qui concerne l'organisation du Denier de Saint-Pierre » :
- Ce moyen, nous l'avons adopté à Gand. Il consiste à remettre à chaque souscripteur un petit portrait du Saint-Père ; l'image de Pie IX se trouve ainsi dans toutes les maisons de notre Flandre. Quoique petit en apparence, ce moyen est en réalité d'une efficacité très-grande. On voyait autrefois dans beaucoup de chaumières, chez les vieux grognards de l'Empire, le portrait de Napoléon le Grand. Eh bien ! puisque nous avons Pie IX le Grand, nous devons, nous soldats de l'armée catholique, suspendre aussi son image dans nos maisons<sup>68</sup>.
- 40 Un tel discours témoignait d'une volonté de recourir en faveur de la cause de la papauté à des moyens de mobilisation populaire qui avaient déjà prouvé leur efficacité au

service d'autres causes. Il montrait que, si le catholicisme était marqué à cette époque par un raidissement intransigeant qui conduisait la papauté à affirmer de plus en plus nettement son rejet de la « civilisation moderne », les catholiques n'en étaient pas moins soucieux de moderniser leur répertoire d'actions de manière à défendre plus efficacement leur cause<sup>69</sup>. Le catholicisme intransigeant se révélait ainsi être un puissant vecteur de politisation populaire.

- 41 La diffusion de portraits du pape que Verspeyen offrait en exemple aux catholiques des autres pays européens, en particulier français et espagnols, soucieux de mieux connaître les procédés dont la mobilisation temporaliste belge avait usé avec succès afin de les réutiliser chez eux, n'était pas une idée belge. Elle avait en effet été conseillée lors du précédent congrès catholique de Malines par le Piémontais Casoni et les Gantois n'avaient fait que la mettre en œuvre chez eux<sup>70</sup>. Ces circulations de pratiques témoignaient des liens qui unissaient dans la défense du Saint-Siège les catholiques européens, faisant émerger une internationale catholique de structuration largement informelle, dont la Belgique était l'un des principaux centres.

## La Belgique, un centre de l'internationale catholique des années 1860

### Des liens multiples avec les autres mouvements catholiques européens

- 42 La décennie 1860 fut marquée par un resserrement des liens unissant les catholiques européens par-delà les frontières à l'occasion de la mobilisation en faveur du pouvoir temporel. L'internationale catholique qui se dessina alors ne prenait pas la forme d'un simple réseau en étoile dont tous les rayons auraient convergé vers Rome. Elle ressemblait plutôt à une toile composée de fils plus ou moins importants qui unissaient les catholiques des différents pays non seulement au Saint-Siège mais également à leurs coreligionnaires par-delà les frontières. En dehors du centre romain, ce réseau était dominé par plusieurs pôles, qui se trouvaient au cœur des circulations entre les mouvements catholiques nationaux. Le principal de ces pôles était la France, dont la position était centrale pour de nombreux aspects de la mobilisation temporaliste. Derrière elle, la Belgique occupait une place importante, dont témoignait bien le fait que, en raison de leurs ressources financières, les comités pontificaux belges s'occupèrent d'organiser le voyage de volontaires de différentes nations du nord de l'Europe vers Rome.
- 43 Parmi les facteurs qui contribuèrent à resserrer les liens entre catholiques européens et qui manifestèrent la centralité du catholicisme belge dans les réseaux catholiques transnationaux, il faut souligner l'importance des trois congrès qui se tinrent à Malines en 1863, 1864 et 1867<sup>71</sup>. Organisés sur le modèle des *Katholikentage* allemands, ces congrès étaient avant tout conçus comme des assemblées des catholiques belges, mais ils accueillirent également certains des principaux représentants du catholicisme militant européen. Les sujets qui y furent évoqués furent nombreux et parmi ceux-ci figurait la mobilisation en faveur du Saint-Siège.
- 44 Lors du congrès de 1863, plusieurs figures des mouvements temporalistes européens discutèrent ainsi de la collecte du denier de Saint-Pierre<sup>72</sup>. En plus de certains des

principaux dirigeants des œuvres pontificales belges (Villermont, Hemptinne, etc.), prirent la parole des catholiques venus de France, d'Angleterre, des Pays-Bas et des États romains. La question soumise aux participants était celle des moyens de régulariser et d'étendre le denier de Saint-Pierre, en lui donnant une organisation générale qui unifierait l'œuvre par-delà les frontières nationales – la question était difficile en raison des spécificités de chaque pays, notamment en matière de législation, et l'on se contenta prudemment d'appeler chaque association à s'affilier à l'archiconfrérie de Saint-Pierre instituée à Rome en 1860. Il fut par ailleurs décidé que l'œuvre du denier devait prendre un caractère permanent, sur le modèle de la société de Saint-Vincent-de-Paul et de celle de la Propagation de la foi et, tout en reconnaissant la nécessité de s'adapter à la situation particulière de chaque pays, l'on invita les participants à s'inspirer des systèmes de collecte utilisés dans les deux diocèses de Flandre ainsi qu'à Cologne. L'action des catholiques belges était ainsi présentée comme un modèle à suivre aux catholiques européens soucieux de donner une organisation plus efficace à la mobilisation temporaliste. Lors des congrès suivants de 1864 et de 1867, la question du denier de Saint-Pierre fut à nouveau évoquée, mais le fait qu'en 1864 on discuta à nouveau de l'organisation à donner à l'œuvre laisse penser que les recommandations faites l'année précédente n'avaient eu qu'un effet limité.

### Des liens étroits avec la France et les Pays-Bas

- 45 Si les catholiques belges se trouvaient d'une façon ou d'une autre en relation avec l'ensemble des pays d'Europe occidentale dans la mobilisation temporaliste, ce fut avec la France et les Pays-Bas que les liens furent les plus étroits, facilités par le facteur linguistique ainsi que par la proximité géographique.
- 46 Les relations entre catholiques français et belges étaient anciennes. Dès la décennie 1830, les idées mennaisiennes avaient trouvé un large écho en Belgique<sup>73</sup> ; la décennie 1840 avait quant à elle été marquée par le succès de la Société de Saint-Vincent-de-Paul en Belgique. Par la suite, dans les années 1850, le journal parisien *L'Univers* exerça un certain magistère intellectuel sur la partie intransigeante du catholicisme belge et ce fut largement sur son modèle que fut créé en 1852 *Le Bien Public*<sup>74</sup>. Dans le même temps, nombre de catholiques français observèrent avec intérêt la manière dont leurs coreligionnaires belges avaient su tirer profit du régime libéral pour faire prospérer la religion. Pour les catholiques libéraux français, la Belgique faisait ainsi figure de modèle.
- 47 Les liens entre catholiques belges et français se renforcèrent dans la défense du pouvoir temporel du pape. Alors que les catholiques belges ne publièrent qu'un nombre restreint d'ouvrages sur la question – situation d'autant plus étonnante qu'ils jouissaient pourtant d'une liberté d'expression incomparablement plus étendue que leurs coreligionnaires d'outre-Quévrain –, certaines brochures françaises eurent une large diffusion en Belgique. En 1860, l'une des principales d'entre elles, intitulée *Le Pape. Questions à l'ordre du jour* et rédigée par Mgr de Ségur<sup>75</sup>, aurait été diffusée six semaines après sa parution à plus de 100 000 exemplaires dans le pays<sup>76</sup>. Ce succès fut favorisé par l'autorisation qu'obtint l'éditeur Goemaere de Bruxelles d'en publier une édition populaire à cinq centimes<sup>77</sup>. Plus largement, la presse belge rendit assez régulièrement compte des principales publications françaises en faveur du pouvoir temporel.

- 48 Les comités pontificaux des deux pays collaborèrent par ailleurs à plusieurs reprises, notamment dans le but de fournir des armes à l'État pontifical. Le comité des armes pontificales de Liège, présidé par Léopold Fabri, occupa dans cette question un rôle central, puisqu'il organisa et supervisa durant la seconde moitié de la décennie 1860 diverses commandes d'armes auprès des manufactures de la ville. Ce fut ainsi vers lui que se tourna le comité d'artillerie pontificale formé en France par Henri de la Chevasserie lorsqu'il voulut fournir à l'armée du pape des fusils, des munitions et du matériel divers<sup>78</sup>.
- 49 Cette coopération entre Belges et Français n'était cependant pas sans limite et certaines rivalités se firent jour, en particulier au sein des Zouaves pontificaux, qui mêlaient les volontaires des deux pays. Le comité des œuvres pontificales de Bruxelles se plaignit ainsi régulièrement à Rome du fait que les officiers du corps étaient presque tous français et alla jusqu'à signaler que la situation risquait de tarir le recrutement en Belgique<sup>79</sup>.
- 50 Les rapports entre catholiques belges et néerlandais étaient d'un tout autre ordre, puisque, dans l'organisation de l'internationale noire des années 1860, les Pays-Bas peuvent à bien des égards être analysés comme un satellite de la Belgique. Une telle situation avait un fondement institutionnel : tandis que le Saint-Siège envoyait à Bruxelles un nonce, les Pays-Bas ne disposaient que d'un simple internonce à La Haye, qui se trouvait pour certaines affaires en contact étroit avec le nonce à Bruxelles et lui était pour ainsi dire subordonné. De la même manière, une partie de la mobilisation temporaliste néerlandaise fut conduite en lien étroit avec les catholiques belges. Les Pays-Bas furent ainsi le seul pays autre que la Belgique où l'emprunt de 1864 fut placé avec succès – plus de deux millions de francs de titres –, Langrand-Dumonceau ayant bénéficié de l'aide de l'un de ses associés, le banquier néerlandais Jan-Willem Cramer<sup>80</sup>. Le recrutement des zouaves néerlandais fut par ailleurs largement dépendant du comité des œuvres pontificales belges, qui disposait de correspondants dans plusieurs villes des Pays-Bas (Amsterdam, Rotterdam, Utrecht, etc.) et finança le voyage vers Rome ainsi que le rapatriement d'une grande partie des volontaires<sup>81</sup>.

## Les limites de l'internationalisme catholique

- 51 S'il connut un développement inédit à l'occasion de la mobilisation temporaliste, l'internationalisme catholique n'était pas sans limites<sup>82</sup>. Une bonne porte d'entrée pour saisir celles-ci est offerte par les difficultés rencontrées par la papauté en 1867 lorsqu'elle voulut acheter de nouveaux fusils pour son armée. Un Anglais, François Mullins, fut alors chargé par le gouvernement romain de prendre des renseignements sur les armes utilisées dans l'armée belge. La mission était importante, puisqu'elle avait lieu à une époque où l'armée pontificale était réorganisée afin d'être en mesure d'assurer seule la défense du pouvoir temporel après l'évacuation du territoire romain par les troupes françaises (décembre 1866). Le nonce à Bruxelles fut par conséquent chargé d'aider Mullins dans sa tâche<sup>83</sup>. Au bout de plusieurs mois, le 11 octobre 1867, il devait cependant avertir Antonelli du fait que la mission de l'Anglais était encore loin d'être accomplie, mettant en avant les obstacles posés par des hommes dont l'envoyé du Saint-Siège aurait pourtant pu espérer l'appui :

Dès son arrivée dans ce royaume, M. Mullins s'étant mis en rapport avec le Comité des Œuvres pontificales, il eut immédiatement à connaître que les membres les plus influents de celui-ci n'étaient pas bien disposés en sa faveur, puisqu'en vertu de la

mission que lui avait confiée le Ministère des Armes, il diminuerait au moins la liberté d'action à laquelle ils croyaient avoir droit à la suite de la permission qui leur avait été donnée de se servir d'une partie du Denier de St Pierre pour fournir en fusils l'armée pontificale. Mus par l'ambition de faire une œuvre exclusivement belge, et voulant dans le même temps que les manufactures nationales en tirassent avantage, ils avaient déjà décidé que la fourniture devait être faite à Liège ; et puisqu'il se trouvait que parmi les membres du Comité il y avait justement un fabricant d'armes, rien ne semblait plus juste que ce fût à celui-ci plutôt qu'à tout autre que l'on donnât la préférence. M. Mullins fit preuve en cette circonstance de beaucoup de prudence, en ne laissant pas paraître qu'il s'était rendu compte de l'intrigue ; mais alors qu'on lui présentait le modèle inventé et réalisé par le fabricant susmentionné, il protesta que l'on n'obtiendrait jamais de lui qu'il le proposât au Gouvernement pontifical à cause de ses multiples imperfections et défauts. Une telle déclaration ne plut naturellement pas à ceux qui étaient intéressés à faire accepter cette arme à n'importe quel prix, non seulement pour les raisons indiquées plus haut, mais aussi et surtout parce qu'ils avaient déjà dépensé une partie du Denier de St Pierre pour fournir une partie des matériaux nécessaires à sa fabrication ; mais après une brève discussion force leur fut de céder, parce que, lorsque l'on en vint à tester le fusil, celui-ci explosa dans les mains de son inventeur, le blessant gravement<sup>84</sup>.

- 52 Au-delà des considérations personnelles qui avaient conduit à confier à l'un des membres du comité la fabrication des armes, la dépêche mettait en avant plusieurs freins à une pleine coopération des catholiques européens dans la défense du pouvoir temporel. Elle signalait tout d'abord les réticences des laïcs à placer leur action sous le contrôle total du Saint-Siège. Tout en défendant la papauté, ceux-ci entendaient ainsi rester maîtres des moyens utilisés, désir avec lequel le Saint-Siège se trouvait contraint de composer pour ne pas refroidir le zèle de ses défenseurs. C'est ce dont témoigne l'autorisation obtenue par les Belges de décider eux-mêmes de l'emploi d'une partie du denier de Saint-Pierre qu'ils avaient recueilli. Une telle question était ancienne : jamais la nonciature de Belgique ne réussit à centraliser l'ensemble des offrandes, puisque certains évêques ou laïcs préféraient se rendre à Rome pour y déposer eux-mêmes l'argent aux pieds du pape. Le Saint-Siège avait pourtant besoin qu'une large partie des sommes collectées en Belgique y restassent de manière à servir à payer chaque semestre les coupons des emprunts pontificaux arrivés à échéance – le risque était ici de devoir faire revenir en Belgique les sommes déposées à Rome, opération qui ne pouvait être réalisée sans coût.
- 53 Une deuxième limite de l'internationalisme catholique était liée à la persistance de considérations patriotiques chez les catholiques mobilisés en faveur du Saint-Siège. Aussi les Belges préféraient-ils confier à des manufactures liégeoises la fabrication des armes qu'ils destinaient à l'armée pontificale en 1867. Ce patriotisme s'exprima également au sein du corps des zouaves, puisqu'une revendication exprimée dès 1860 et répétée à plusieurs reprises durant la décennie fut celle de la création d'un corps ou, tout au moins, de bataillons réservés aux seuls Belges ou aux Belges et aux Hollandais<sup>85</sup>, alors que le ministère des Armes considérait nécessaire pour l'unité de l'armée pontificale de maintenir le principe de l'amalgame de soldats de pays différents. À travers une telle revendication, les Belges entendaient remettre en cause la domination qu'exerçaient les Français sur le régiment, dont témoignait notamment leur surreprésentation parmi ses officiers.
- 54 La conclusion provisoire qu'eut l'affaire – le caractère défectueux des armes commandées – témoignait bien des difficultés que pouvaient faire surgir ces limites de

l'internationalisme catholique. Les choses n'en restèrent du reste pas là. Mullins partit en Angleterre poursuivre sa mission et, pendant son absence, le comité belge, d'accord avec celui de France mais sans que le Saint-Siège ne lui eût confié aucune mission à ce sujet, porta son dévolu sur le fusil Chassepot. À son retour, Mullins chercha à obtenir la rupture du contrat qui avait été conclu, ce qui pouvait sembler facile puisque le fabricant avec qui il avait été signé faisait lui-même partie du comité. L'homme posa cependant des conditions dures, demandant en particulier que, si un fusil anglais était choisi, il se vît confier une partie de la commande. Le nonce concluait sévèrement :

Si ensuite ses démarches [celles de Mullins] n'étaient pas, comme il est malheureusement à prévoir, couronnées de succès, il ne resterait peut-être pas d'autre moyen que de retirer au Comité belge la faculté d'administrer les offrandes des catholiques au Saint Père, puisqu'ils en ont fait un abus si manifeste<sup>86</sup>.

- 55 Le Saint-Siège était cependant conscient de la nécessité qu'il y avait de ménager les catholiques mobilisés derrière sa cause – le moment était d'autant plus crucial que les volontaires garibaldiens avaient alors franchi la frontière des États de l'Église pour tenter de s'emparer de Rome. Répondant au nonce, Antonelli se disait confiant en une conciliation prochaine car chacun voulait agir au mieux pour les intérêts de la religion, avant de préciser :

Et c'est pour cela que l'on considère comme opportun de ne faire aucune démarche, afin que leur zèle *ne* se refroidisse *pas* en un moment où l'on en ressent plus fortement le besoin<sup>87</sup>.

- 56 Si les archives de la nonciature ne permettent pas de connaître précisément la solution qui fut donnée à l'affaire, il semble que les conditions posées par les Belges furent acceptées par le Saint-Siège : le fusil Remington finalement retenu pour l'armée pontificale fut fabriqué pour partie à Birmingham, avec l'argent recueilli par le comité français, pour partie dans les manufactures de Liège, avec l'argent recueilli par les Belges<sup>88</sup>.

- 57 Malgré ces tensions, la mobilisation des catholiques belges fut une réussite pour le Saint-Siège. Favorisé par la préexistence d'un catholicisme militant structuré, le mouvement temporaliste eut dans le pays un caractère massif, en impliquant l'ensemble des classes sociales. La sociologie des zouaves belges en témoigne. Surtout, l'étude des différentes formes de mobilisation financière permet de constater le succès d'une stratégie permettant d'intégrer les milieux populaires à la défense de la papauté à travers la collecte du denier de Saint-Pierre, tandis que l'emprunt pontifical permettait d'attirer les capitaux des classes aisées.

- 58 Si la mobilisation des catholiques belges et plus largement européens avait offert à l'État pontifical des secours matériels qui facilitèrent sa survie durant toute la décennie 1860, elle se révéla impuissante à empêcher les Italiens de s'emparer de Rome. Le 20 septembre 1870 ne marqua cependant pas la fin du mouvement temporaliste. Au contraire, celui-ci perdura, tout en changeant de forme. En Belgique, comme dans d'autres pays, se multiplièrent à partir de la fin de l'année 1870 les pèlerinages auprès des sanctuaires mariaux, mouvement qui fut encouragé par la nonciature<sup>89</sup>. Les moyens matériels s'étant révélés insuffisants à sauver les États de l'Église, il pouvait sembler désormais nécessaire d'en appeler à une intervention divine pour rétablir le pape sur son trône temporel. Dans le même temps, la mobilisation transnationale des

catholiques connut une première tentative de formalisation, avec la naissance du comité de Genève et la fondation de la *Correspondance de Genève*, cœurs d'une « internationale noire » rassemblant des laïcs de plusieurs pays européens. Celle-ci n'eut cependant qu'une existence éphémère<sup>90</sup>. Bien plus durable s'avéra au contraire la collecte du denier de Saint-Pierre, qui fut poursuivie après 1870 et représenta une source de revenus importante pour la papauté après la disparition définitive des États pontificaux.

- 59 La mobilisation temporaliste des années 1860 apparaît ainsi comme une étape importante dans la mise en place d'un mouvement catholique articulé à l'échelle européenne. Comme la papauté avait été privée de son pouvoir temporel par un État qui affichait des principes libéraux, la mobilisation avait par ailleurs tendu à conforter les tendances antilibérales au sein du mouvement catholique. En témoigne le fait que, dans les années 1870, une partie de l'argent collecté par les comités pontificaux belges fut réorientée vers l'Espagne, afin d'aider les carlistes dans le soulèvement armé qu'ils avaient lancé pour prendre le pouvoir<sup>91</sup>. Si, du fait de l'histoire de leur pays, les hommes qui se trouvaient à la tête du mouvement catholique belge n'étaient somme toute que fort peu sensibles aux querelles légitimistes, ils ne voyaient pas moins dans les mouvements contre-révolutionnaires des alliés potentiels dans leur lutte contre le libéralisme et la sécularisation et pour une restauration du rôle politique et social de l'Église.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### ARCHIVES

AAV = *Archivio apostolico vaticano*.

ASR = *Archivio di Stato di Roma*.

### OUVRAGES À CARACTÈRE DE SOURCE

*Assemblée 1863 1864 = Assemblée générale des catholiques en Belgique. Première session à Malines, 18-22*

*août 1863, tome II, Bruxelles, H. Goemaere, 1864.*

*Assemblée 1864 1865 = Assemblée générale des catholiques en Belgique. Deuxième session à Malines, 29*

*août-3 septembre 1864. Tome II, Bruxelles, V. Devaux et Cie, 1865.*

*Assemblée 1867 1868 = Assemblée générale des catholiques en Belgique. Troisième session à Malines, 2-7*

*septembre 1867, Bruxelles, V. Devaux et Cie, 1868.*

*Gand 1886 = Histoire des vingt-cinq premières années du Denier de Saint-Pierre depuis sa restauration dans le diocèse de Gand (1860-1885), Gand, Imp. de C. Poelman, 1886.*

*Matricule 1925 = Matricule du bataillon des tirailleurs franco-belges. Armée pontificale (1860), Lille, Impr. H. Morel, 1925.*



## ÉTUDES SECONDAIRES

- Anceau – Boudon – Dard 2017 = É. Anceau, J.-O. Boudon, O. Dard (dir.), *Histoire des internationales (Europe, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 2017.
- Aubert 1952 = R. Aubert, *Le Pontificat de Pie IX (1846-1878)*, Paris, 1952.
- Aubert 1960 = R. Aubert, *Les réactions belges devant les événements d'Italie de 1859 à 1861*, dans *Risorgimento Bulletin semestriel publié par le comité belge de l'Istituto per la Storia del Risorgimento italiano*, III-2, 1960, p. 118-126.
- Balace 2020 = F. Balace, « Faire le zouave » à Rome en 1866. Le mythe de l'héroïque participation belge à la Neuvième Croisade à l'épreuve des faits, dans M. Dumoulin, V. Genin, S. Gola (dir.), *Autour de l'année 1866 en Italie. Échos, réactions et interactions en Belgique*, Bruxelles, 2020 (*Enjeux internationaux*, 48), p. 155-238.
- Boutry 1994 = P. Boutry, *Ultramontanisme*, dans P. Levillain (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, 1994, p. 1651-1653.
- Camaiani 2018 = P.G. Camaiani, *Il diavolo e la questione romana: saggi sulle mentalità dell'Ottocento*, Bologne, 2018.
- Cañas Díez 2017 = S. Cañas Díez, *El reclutamiento de voluntarios españoles en defensa de Pio IX (1850)*, dans *Spagna Contemporanea*, 52, 2017, p. 61-89.
- Crocella 1982 = C. Crocella, *Augusta miseria. Aspetti delle finanze pontificie nell'età del capitalismo*, Milan, 1982.
- Delalande 2019 = N. Delalande, *La lutte et l'entraide : l'âge des solidarités ouvrières*, Paris, 2019.
- Déloye 2002 = Y. Déloye, *Socialisation religieuse et comportement électoral en France. L'affaire des « catéchismes augmentées » (19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles)*, dans *Revue française de science politique*, 52-2, 2002, p. 179-199.
- Delpu – Hérisson – Robert 2021 = P.-M. Delpu, A. Hérisson, V. Robert (dir.), *Médias, politique et révolution en 1867. Les échos européens de la bataille de Mentana*, Paris, 2021.
- De Maeyer – Heyrman – Quaghebeur 1992 = J. De Maeyer, P. Heyrman, P. Quaghebeur, *Een glorierijk verleden : De Vincentianen in Gent (1845-1992)*, dans J. de Maeyer, P. Wynants (dir.), *De Vincentianen in België: 1842-1992*, Leuven, 1992, p. 279-312.
- De Maeyer 1992 = J. de Maeyer, « In amore et fraternitate ». *Spiritualité et comportement des Vincentiens en Belgique*, dans J. de Maeyer, P. Wynants (dir.), *De Vincentianen in België: 1842-1992*, Leuven, 1992, p. 175-207.
- De Maeyer 2002 = J. de Maeyer, *La Belgique, un élève modèle de l'école ultramontaine*, dans E. Lamberts (dir.), *The Black International (1870-1878). The Holy See and militant catholicism in Europe / L'Internationale noire (1870-1878). Le Saint-Siège et le Catholicisme militant en Europe*, Bruxelles, Rome, 2002, p. 361-385.
- De Maeyer 2020 = J. De Maeyer, *Les congrès catholiques en Belgique : un signe de contradiction ?*, dans C. Langlois, C. Sorrel (dir.), *Le catholicisme en congrès (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Lyon, 2020, p. 9-28.
- Di Fiore – Rújula Lopez 2021 = L. Di Fiore, P. Rújula Lopez (dir.), *The Counter-Revolutionary Response in Nineteenth-Century Europe*, dossier spécial de la revue *Contemporanea. Rivista di Storia dell'800 e del'900*, 24-3, 2021,



- Dumons – Multon 2011 = B. Dumons, H. Multon (dir.), *Blancs et contre-révolutionnaires en Europe. Espaces, réseaux, cultures et mémoires, fin XVIII<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècles (France, Italie, Espagne, Portugal)*, Rome et Paris, 2011.
- Dupont 2020 = A. Dupont, *Une internationale blanche : histoire d'une mobilisation royaliste entre France et Espagne dans les années 1870*, Paris, 2020.
- Felisini 1997 = D. Felisini, *Il denaro di S. Pietro. Finanze pubbliche e finanze private nello Stato pontificio dell'ultimo decennio*, dans F. Bartoccini, D. Strangio (dir.), *Lo Stato del Lazio (1860-1870)*, Rome, 1997, p. 188-229.
- Goddeeris 1978 = J. Goddeeris, *De Pauselijke Zouaven: met opgave van de vrijwilligers uit West-Vlaanderen*, Handzame, 1978.
- Hédouville 1957 = M. de Hédouville, *Monseigneur de Ségur, sa vie, son action (1820-1881)*, Paris, 1957.
- Hérisson 2014 = A. Hérisson, *Louis Veuillot, L'Univers et l'intervention des laïcs dans les affaires de l'Église de France au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, dans *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 100-245, 2014, p. 333-354.
- Hérisson 2016 = A. Hérisson, *Une mobilisation internationale de masse à l'époque du Risorgimento : l'aide financière des catholiques français à la papauté (1860-1870)*, dans *Revue d'histoire XIX<sup>e</sup> siècle*, 1-52, 2016, p. 175-192.
- Hérisson 2018 = A. Hérisson, *Les catholiques français face à l'unification italienne (1856-1871). Une mobilisation internationale de masse entre politique et religion*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2018.
- Hérisson 2021 = A. Hérisson, *The Holy See and the Mobilization of the Faithful (1859-1870)*, dans *Contemporanea. Rivista di storia del '800 e del '900*, 3, 2021, p. 436-461.
- Horaist 1995 = B. Horaist, *La dévotion au pape et les catholiques français sous le pontificat de Pie IX (1846-1878) d'après les archives de la Bibliothèque apostolique vaticane*, Rome et Paris, 1995.
- Jacquemyns 1960 = G. Jacquemyns, *Langrand-Dumonceau, promoteur d'une puissance financière catholique*, Bruxelles, 1960.
- Jacquemyns 1963 = G. Jacquemyns, *L'attitude des évêques et des fidèles devant l'emprunt de 1864*, dans *Rassegna storica del Risorgimento*, L-1, 1963, p. 9-32.
- Lamberts 1984a = E. Lamberts (dir.), *Het ultramontanisme in België, 1830-1914, De Kruistocht tegen het Liberalisme. Facetten van het ultramontanisme in België in de 19e eeuw*, Louvain, 1984, p. 38-63.
- Lamberts 1984b = E. Lamberts, *Joseph de Hemptinne: een kruisvaarder in redingote*, dans E. Lamberts (dir.), *De Kruistocht tegen het Liberalisme. Facetten van het ultramontanisme in België in de 19e eeuw*, Louvain, 1984, p. 64-109.
- Lamberts 2002 = E. Lamberts (dir.), *The Black International (1870-1878). The Holy See and militant catholicism in Europe / L'Internationale noire (1870-1878). Le Saint-Siège et le Catholicisme militant en Europe*, Bruxelles, Rome, 2002.
- Langlois 1991 = C. Langlois, *Le catholicisme au 19<sup>e</sup> siècle entre modernité et modernisation*, dans *Recherches de science religieuse*, 79-3, 1991, p. 325-336.
- Lorette 1960 = J. Lorette, *Aspects financiers de l'aide belge au Saint-Siège. Les emprunts pontificaux de 1860, 1864 et 1866*, dans *Risorgimento. Bulletin semestriel publié par le comité belge de l'Istituto per la storia del Risorgimento italiano*, III-2, 1960, p. 97-116.

- Lory – Soete 1992 = J. Lory, J.-L. Soete, *Implantation et affirmation (1845-1914)*, dans J. de Maeyer, P. Wynants (dir.), *De Vincentianen in België: 1842-1992*, Leuven, 1992, p. 45-80.
- Martina 1969 = G. Martina, *L'atteggiamento della gerarchia di fronte alle prime iniziative organizzate di apostolato dei laici nella metà dell'Ottocento in Italia*, dans *Spiritualità e azione del laicato cattolico italiano*, Padoue, 1969, p. 311-357.
- Martina 1974 = G. Martina, *Pio IX (1846-1850)*, Rome, 1974.
- Martina 1985 = G. Martina, *Pio IX (1851-1866)*, Rome, 1985.
- Martina 1990 = G. Martina, *Pio IX (1867-1878)*, Rome, 1990.
- Mayeur 1997 = J.-M. Mayeur, *Quelques rencontres entre les catholiques français et les catholiques belges*, dans *Le mouvement social*, 178, 1997, p. 27-35.
- Pollard 2005 = J.F. Pollard, *Money and the rise of the modern papacy. Financing the Vatican (1850-1950)*, Cambridge, 2005.
- Sarlin 2013 = S. Sarlin, *Le légitimisme en armes. Histoire d'une mobilisation internationale contre l'unité italienne*, Rome, 2013.
- Simon 1950 = A. Simon, *Le cardinal Sterckx et son temps (1792-1867). L'Église dans l'État*, Wetteren, 1950.
- Simon 1956 = A. Simon, *L'Hypothèse libérale en Belgique, documents inédits, 1839-1907*, Wetteren, 1956.
- Tournon 1860 = P.-A. Tournon, *Les volontaires pontificaux à cheval*, Paris, 1860.
- Veca 2018a = I. Veca, *Nascita dell'obolo di San Pietro. Le origini politiche di una moderna devozione (1847-49)*, dans *Studi storici*, 59-4, 2018, p. 1031-1054.
- Veca 2018b = I. Veca, *Il mito di Pio IX. Storia di un papa liberale e nazionale*, Rome, 2018.
- Viaene 2001 = V. Viaene, *Belgium and the Holy See from Gregory XVI to Pius IX (1831-1859). Catholic revival, society and politics in 19<sup>th</sup> century Europe*, Louvain, 2001.
- Viaene 2002 = V. Viaene, *The Roman Question. Catholic Mobilisation and papal diplomacy during the pontificate of Pius IX (1846-1878)*, dans E. Lamberts (dir.), *The Black International (1870-1878). The Holy See and militant Catholicism in Europe / L'Internationale noire (1870-1878). Le Saint-Siège et le Catholicisme militant en Europe*, Bruxelles, Rome, 2002, p. 135-178.
- Viaene 2012 = V. Viaene, *Nineteenth-Century Catholic Internationalism and its predecessors*, dans A. Green, V. Viaene (dir.), *Religious Internationals in the modern world. Globalization and Faith communities since 1750*, Basingstoke, 2012, p. 82-110.
- Vigevano 1920 = A. Vigevano, *La Fine dell'esercito pontificio*, Rome, 1920.

## NOTES

1. Viaene 2012.
2. Une synthèse : Anceau – Boudon – Dard 2017. Sur l'internationalisme contre-révolutionnaire : Dumons – Multon 2011 ; Sarlin 2013 ; Dupont 2020 ; Di Fiore – Rújula Lopez 2021.
3. Lamberts 2002.
4. Sur le pontificat de Pie IX : Aubert 1952 ; Martina 1974 ; Martina 1985 ; Martina 1990.

5. Camaiani 2018.

6. Par commodité, nous nous permettrons d'employer l'adjectif « temporaliste », calqué sur l'italien *temporalista*, pour désigner la mobilisation en faveur du pouvoir temporel de la papauté.

7. Veca 2018b.

8. De cette époque date notamment la première résurrection du denier de Saint-Pierre : Veca 2018a. Une tentative fut par ailleurs faite pour recruter des volontaires pour l'armée pontificale en Espagne : Cañas Díez 2017.

9. Viaene 2002 ; Hérisson 2021.

10. Viaene 2001.

11. De Maeyer 2002.

12. Hérisson 2018.

13. Sur les réactions suscitées en Belgique par l'unification : Aubert 1960.

14. Aubert 1960, p. 119-121.

15. Gand 1886, p. 38-40.

16. Aubert 1960, p. 123.

17. Simon 1950, p. 312-322.

18. Au début de l'année 1860, alors que le nonce avait invité les évêques belges à adhérer à une adresse collective déjà signée par les évêques d'autres pays, Sterckx déclina dans un premier temps cette proposition, en signalant qu'il désapprouvait certains passages du texte et qu'il avait par ailleurs déjà écrit à trois reprises au pape et s'appêtait à publier à l'occasion du carême un second mandement pour engager le clergé et les fidèles de son diocèse à prier pour le maintien des droits du Saint-Siège. L'archevêque de Malines ne se ravisa que lorsqu'il apprit que ses collègues de Belgique avaient tous signé le texte. AAV, Archivio Nunziatura Belgio, b. 10, Gonella à De Luca, [?] février 1860.

19. Pour l'Italie : Martina 1969.

20. Pour la France : Hérisson 2014.

21. Implantée en Belgique à partir de 1841, la Société de Saint-Vincent-de-Paul ne vit le clergé local abandonner ses réticences à son égard qu'en 1848. De Maeyer 1992, p. 189.

22. Le terme unionisme désigne l'alliance des catholiques et des libéraux, qui domina la vie politique belge à partir de l'indépendance du pays.

23. Lamberts 1984a, p. 47.

24. Lamberts 1984b. Riche industriel cotonnier, Joseph de Hemptinne fut l'une des principales figures du catholicisme militant en Belgique. Fortement impliqué dans les œuvres sociales et charitables, il participa également au développement d'une presse religieuse de sensibilité intransigeante, à travers son journal *Le Bien public*.

25. Assez largement utilisé par l'historiographie belge, le terme d'ultramontanisme suscite davantage de méfiance en France en raison de sa charge polémique. Boutry 1994.

26. Voir par exemple en AAV, *Archivio Nunziatura Belgio*, b. 26, la lettre d'Oreglia di Santo Stefano à Antonelli datée du 14 mars 1867, dans laquelle le nonce disait avoir cherché à savoir ce que ferait le gouvernement belge si l'État pontifical était menacé,

alors que les Français avaient terminé de l'évacuer, et n'avait obtenu qu'une réponse décevante.

27. AAV, *Archivio Nunziatura Belgio*, b. 8, Gonella au consul pontifical à Marseille, 26 mai 1860.

28. L'abstention du nonce dans la question du recrutement des volontaires était un choix de Rome, qui jugeait plus prudent de ne pas encourager officiellement des recrutements de soldats étrangers, pour ne pas risquer de se compromettre vis-à-vis des gouvernements qui auraient vu cela d'un mauvais œil. Il était jugé préférable de laisser les comités laïcs assumer toute la responsabilité des recrutements. Vers la fin de l'année 1860, il fut du reste demandé à ceux-ci d'enlever de l'en-tête de leurs imprimés la mention « États pontificaux ». Cf. AAV, *Archivio Nunziatura Belgio*, b. 8, Cabinet du ministre des Armes pontifical à Gonella, sans date.

29. AAV, *Archivio Nunziatura Belgio*, b. 26, Antonelli à Gonella, 4 février 1860.

30. Sur la présence belge dans les corps de volontaires étrangers de l'armée pontificale, une synthèse particulièrement riche est proposée par : Balace 2020. On pourra également se reporter à : Goddeeris 1978.

31. Matricule 1925.

32. Tournon 1860.

33. L'ensemble des statistiques que nous donnons dans cet article à propos des zouaves pontificaux est issu d'une base de données construite à partir de la matricule du corps, conservée en : ASR, *Ministero delle Armi*, Matricole 1635-1645. La comptabilisation des zouaves belges a été réalisée en prenant en compte le domicile déclaré par les recrues lors de leur engagement. Les Belges demeurant hors du royaume lorsqu'ils partirent s'engager à Rome ne sont par conséquent pas comptabilisés.

34. Signe de l'importance des chiffres belges, il faut noter qu'en France, alors que la Bretagne constituait le principal foyer de recrutement des zouaves, quatre des cinq départements qui la composaient n'atteignaient pas la moyenne de 30 zouaves pour 100 000 habitants (Côtes du Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan).

35. Delpu – Hérisson – Robert 2021.

36. Le même constat pourrait être fait pour la plupart des pays où les zouaves furent recrutés.

37. 161 zouaves étaient originaires de Gand, 124 de Bruxelles, 119 d'Anvers, 58 de Bruges et 46 de Liège. À elles seules, les cinq villes les plus peuplées du pays envoyèrent donc 30 % des volontaires belges.

38. Vigevano 1920, p. 104.

39. À Gand, en 1867, douze membres des conférences de Saint-Vincent-de-Paul et cinquante jeunes gens du patronage partirent rejoindre l'armée pontificale. Lory – Soete 1992, p. 69.

40. Crocella 1982 ; Felisini 1997 ; Pollard 2005, p. 1-79.

41. Horaist 1995.

42. Ce chiffre englobe les étrennes recueillies par le *Journal de Bruxelles*, dont une partie provenait de diocèses autres que celui de Malines.

43. Hérisson 2016.

44. Dans le cadre d'un traité à forfait, un ou plusieurs banquiers fournissent au gouvernement la somme dont il a besoin et se chargent par la suite de placer les titres d'emprunt.
45. Le modèle était l'emprunt français de 1859, lancé au moment de la guerre contre l'Autriche. ASR, Camerale II, Debito pubblico, b. 15, Rapport de Ferrari au conseil des ministres, 27 février 1860.
46. À raison, Carlo Crocella compare la logique de l'emprunt de 1860 à celle des grandes souscriptions patriotiques lancées durant les guerres mondiales au XX<sup>e</sup> siècle. Crocella 1982, p. 42.
47. La question a été étudiée à partir de fonds d'archives belges par : Lorette 1960. L'auteur passe cependant sous silence l'opération de 1863.
48. ASR, Camerale II, Debito pubblico, b. 15, Rapport de Ferrari au conseil des ministres, 27 février 1860.
49. AAV, *Archivio Nunziatura Belgio*, b. 35, Gonella à Antonelli, 10 mars 1860.
50. Un emprunt placé *au pair* est un emprunt dont le prix d'émission des titres équivaut à leur valeur nominale (autrement dit, un titre d'une valeur nominale de 100 francs est vendu pour 100 francs). Une large partie des emprunts d'État étaient à cette époque vendus en dessous du pair, afin d'attirer les souscripteurs.
51. *Journal des Débats*, 18 avril 1860.
52. AAV, Segreteria di Stato, anno 1864, rubrica 110, Sacconi à Antonelli, 10 avril 1860.
53. AAV, *Archivio Nunziatura Olanda*, Angelini [auditeur de la nonciature de Bruxelles] à Vecchiotti [internonce aux Pays-Bas], 14 mai 1860.
54. AAV, *Archivio Nunziatura Belgio*, b. 38.
55. ASR, Camerale II, Debito pubblico, b. 15.
56. La question du placement de cet emprunt a été étudiée, à partir de sources belges, par : Jacquemyns 1963.
57. Jacquemyns 1960.
58. AAV, *Archivio Nunziatura Belgio*, b. 25, Ledóchowski à Antonelli, 5 septembre 1864.
59. AAV, *Archivio Nunziatura Belgio*, b. 36, Ledóchowski à Ferrari, 10 août 1864.
60. 805 835 habitants selon le recensement de 1866.
61. À titre de comparaison, on peut signaler que le diocèse français qui fournit le plus de zouaves, celui de Nantes, atteignait une moyenne de 63,2 zouaves pour 100 000 habitants.
62. 1,2 millions au pair en 1860 et 760 000 à un taux moyen de 76,50 % en 1863. AAV, *Archivio Nunziatura Belgio*, b. 36, Gonella à Ferrari, 20 juillet 1860 et AAV, *Archivio Nunziatura Belgio*, b. 39.
63. Voir les notes autographes de Joseph de Hemptinne, publiée dans : Simon 1956, p. 145-146.
64. Gand 1886, p. 22.
65. Gand 1886.
66. Source : Gand 1886.
67. De Maeyer – Heyrman – Quaghebeur 1992.
68. Assemblée 1864 1865, p. 74.

69. Sur l'écart entre le rejet de la *modernité*, considérée comme un système de valeurs opposées à celles du catholicisme, et l'acceptation d'une *modernisation* des moyens d'action de l'Église pour mieux peser sur le monde : Langlois 1991. Sur la modernisation du répertoire d'action collective cléricale, voir par exemple : Déloye 2002.
70. Assemblée 1864 1865, p. 75.
71. Sur ces congrès : De Maeyer 2020.
72. Assemblée 1863 1864, p. 1-9.
73. Mayeur 1997.
74. Viaene 2001, p. 569-570.
75. Ancien auditeur de Rote, M<sup>gr</sup> de Ségur était le fils de la fameuse femme de lettres.
76. Hédouville 1957, p. 493.
77. *Le Bien public*, 15 février 1860.
78. ASR, *Ministero delle Armi*, b. 1302, fasc. 165, Henri de la Chevasserie à général Kanzler, 29 octobre 1869.
79. AAV, Carte Kanzler-Vannutelli, b. 75, fasc. 4, comte de Villermont à général Kanzler, 25 avril 1867.
80. Jacquemyns 1963, p. 21.
81. *Le Bien public*, 21 mars 1870.
82. La question des difficultés posées par l'organisation d'une mobilisation à l'échelle transnationale a été récemment mise en avant, pour le cas de l'Association internationale des travailleurs, par : Delalande 2019.
83. AAV, *Archivio Nunziatura Belgio*, b. 8, Antonelli à nonce, 1<sup>er</sup> mars 1867.
84. AAV, *Archivio Nunziatura Belgio*, b. 8, Nonce à Antonelli, 11 octobre 1867. C'est nous qui traduisons.
85. ASR, *Ministero delle Armi*, b. 1302, fasc. 165, comte Villermont à général Kanzler, 26 mai 1869.
86. AAV, *Archivio Nunziatura Belgio*, b. 8, Oreglia di Santo Stefano à Antonelli, 11 octobre 1867. C'est nous qui traduisons.
87. AAV, *Archivio Nunziatura Belgio*, b. 8, Antonelli à Oreglia di Santo Stefano, 22 octobre 1867. C'est nous qui traduisons.
88. *Le Bien public*, 25 février 1868.
89. AAV, *Archivio Nunziatura Belgio*, b. 1.
90. Lamberts 2002.
91. Dupont 2020, p. 183.

---

## RÉSUMÉS

La crise du pouvoir temporel de la papauté dans les années 1860 fut à l'origine d'une vaste mobilisation des catholiques en Europe. L'article étudie la forme que prit cette mobilisation dans un des pays où elle fut la plus forte : la Belgique. Dominé par les laïcs, le mouvement belge tira profit des libertés que garantissait la constitution du pays pour se doter d'une organisation solide. Celle-ci lui permit de mobiliser en profondeur une large partie du corps social, comme en témoignent le succès du recrutement des zouaves pontificaux et celui du denier de Saint-Pierre. Ces résultats et les nombreux contacts tissés par les catholiques belges avec leurs coreligionnaires européens à l'occasion de la défense du pouvoir temporel firent alors de la Belgique l'un des principaux pôles d'une internationale catholique en voie de formation.

The crisis of the papacy's temporal power in the 1860s led to a vast mobilisation of Catholics in Europe. This article examines the form that this mobilisation took in one of the countries where it was strongest: Belgium. Dominated by lay people, the Belgian movement took advantage of the freedoms guaranteed by the country's constitution to build a solid organisation. This enabled it to mobilise a large part of society, as shown by the success of the recruitment of the Pontifical Zouaves and the St Peter's pence. These results and the many contacts that Belgian Catholics had with their European co-religionists in the defence of temporal power made Belgium one of the main poles of a Catholic international that was in the process of being formed.

## INDEX

**Keywords :** Belgium, papacy, XIXth century, transnational history, politic history, religious history, Pontifical Zouaves

**Mots-clés :** Belgique, papauté, XIXe siècle, histoire transnationale, histoire politique, histoire religieuse, Zouaves pontificaux

## AUTEUR

**ARTHUR HÉRISSON**

École française de Rome - Membre associé du Centre d'histoire du XIXe siècle (Université Paris 1 - Sorbonne Université) - ar.herisson@gmail.com